

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	11 (1954)
Heft:	4
Rubrik:	Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

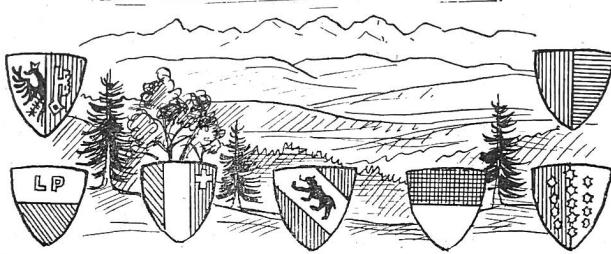
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

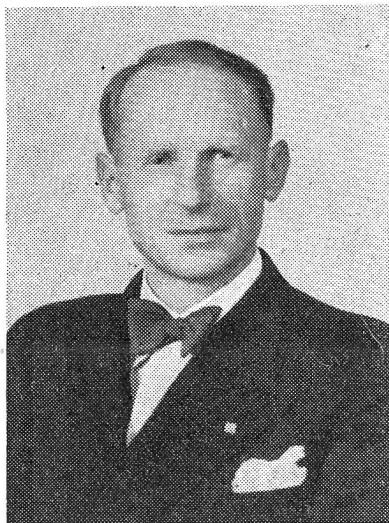


ÉCHOS ROMANDS

VALAIS

Le nouvel inspecteur fédéral I.P. pour le Bas-Valais

Nos lecteurs se souviennent certainement de la démission de l'ancien inspecteur fédéral Charles Bertrand de Monthey que nous avions évoquée dans le No 1 de « Jeunesse Forte, Peuple Libre ». Nous avons aujourd'hui le plaisir de leur présenter son successeur qui n'est autre que le très méritant défenseur de la cause I.P. en Terre valaisanne.



Monsieur Paul Morand de Sion

président de la commission cantonale pour l'enseignement de la gymnastique et des sports et ancien président central de la Société fédérale de gymnastique.

L'honneur dont est aujourd'hui l'objet M. Paul Morand est la consécration de vingt années passées au service de l'instruction préparatoire en Terre valaisanne.

C'est en effet, en 1934, que Paul Morand fut appelé à siéger au sein du comité cantonal de l'Instruction préparatoire où il fut plus spécialement chargé du service de l'information. De 1938 à 1941 il fut président du dit comité. Lors de la réorganisation de l'Instruction préparatoire à l'occasion de laquelle M. Gabriel Constantin fut appelé au poste de chef de l'Office cantonal IP nouvellement institué, M. Morand devint président de la commission cantonale de l'enseignement préparatoire de la gymnastique et des sports, poste qu'il occupe encore actuellement, mais qu'il devra abandonner du fait de ses nouvelles fonctions.

Nous nous réjouissons de cette nomination et félicitons bien sincèrement notre ami Paul Morand, persuadés que nous sommes qu'il saura remplir sa nouvelle tâche avec tout le tact et tout le dévouement auxquels une déjà longue collaboration dans ce domaine nous a habitués.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions et plein succès dans son nouveau rôle d'inspecteur fédéral IP pour le Bas-Valais.

Francis Pellaud

VAUD

Une épreuve sportive à l'image de la vie

Le cross vaudois à l'aveuglette, organisé chaque année par le Bureau I.P. semble avoir atteint un plafond : 250 inscriptions, cette année comme l'an dernier. Cela paraît beaucoup. Pourtant, la même manifestation, dans le canton de Zurich, groupe... 7000 concurrents ! Mais oui, en lettres comme en chiffres : sept mille !

C'est ce que nous confiait dimanche dernier dans les bois d'Oulens, M. André Metzener, le nouvel instructeur de l'Ecole de gymnastique et de sports de Macolin, qui a lui-même participé à neuf des onze cross vaudois à l'aveuglette, et l'a gagné... une seule fois.

Peu lui importait d'ailleurs. Et il rejoignait, en cela, la conclusion de M. Louis Guisan, nouveau chef du département militaire vaudois : «Peu importe le résultat, dans le cross de la vie comme dans le cross à l'aveuglette, ce qui compte, c'est le comportement durant la course».

C'est exactement cela, et c'est la raison aussi pour laquelle, toute proportion gardée (la population zurichoise est le double de la population vaudoise et la formule adoptée sur les bords de la Limmat englobe aussi bien les adultes que les équipes féminines à l'opposé de chez nous) on ne peut que regretter que le succès du cross vaudois ne soit égal à celui qui se déroule entre Glatt et Limmat.

Mais venons-en aux faits. C'est-à-dire : au temps idéal, à l'organisation impeccable de cette onzième édition, et aux performances excellentes réalisées par la plupart des équipes. Toutes bonnes choses devenues traditionnelles et qui font de cette épreuve une journée hors pair, aussi bien pour les coureurs que pour les suiveurs.

Cette année donc, le théâtre des opérations (car il s'agit d'opérations, vous le savez où la débrouillardise, la rapidité et la sûreté de décision comptent autant que la vitesse !) avait pour cadre le bois de Daillens-Oulens-Le Coudray. Sous son abord accueillant, il s'est révélé sournois et perfide et le parcours accidenté était plein d'embûches !

Grands spécialistes de ce genre de compétition, les coureurs de «La Flèche de Coffrane» se sont joués de toutes ces embûches (flancs de coteaux, ravins et sous-bois inextricables à contourner) et se sont imposés, en catégorie B, avec cinq minutes d'avance. Pour les avoir contrôlés à l'avant-dernier poste, nous pouvons certifier leur réputation de... flèches : entre ce cinquième contrôle et l'arrivée en vingt minutes, ils ont non seulement comblé cinq minutes de retard sur les Lévriers II classés finalement seconds, mais leur ont pris cinq minutes d'avance. Puisque nous parlons des Lévriers de Vennes, soulignons leur belle course et leur bel effort de participation : six équipes au départ, et l'une d'elles conduite par leur sportif directeur. A plus de quarante ans : un bel exemple ! Et si la boussole de Paul-Eugène Rochat s'est un peu affolée, il n'a pas hésité à repartir en course pour ne rendre son dossard que le sixième poste déniché. Qu'importe le résultat, ce qui compte...

En catégorie A (ce qui fit dire à un malicieux que les Bernois connaissaient «encore» bien la Terre vaudoise... malgré 1798 !) les éclaireurs de «Patria» de la capitale fédérale l'emportèrent. Eux aussi, à une étonnante sûreté d'orientation, allierent une volonté dé-

cidée à... prouver que la lenteur bernoise n'est qu'une méchante légende ! Les «Gastéropodes» de Brenles eux-mêmes (qui ne se traînèrent ni comme des limaces ni comme des escargots !...) durent leur concéder deux minutes de plus, six au total, du dernier poste de contrôle à l'arrivée. Derrière eux, les «Pétuflés» du F.C. Renens restèrent gonflées à bloc jusqu'au bout, tandis que la seconde équipe de «Patria» confirmait, au quatrième rang, l'excellente préparation et la solide condition physique des éclaireurs bernois.

Ravitailles à l'arrivée par le stand Nescao, les concurrents s'en furent véhiculés par les camions du Moulin Bornu, à Eclepens pour le repas en commun. Il réunit, outre les 250 concurrents, une cinquantaine d'officiels, au premier rang desquels M. Lucien Rubattel, ancien Chef du Département militaire qui a un faible pour le cross à l'aveuglette.

Après le culte, présidé par M. le pasteur Barbier, de Lausanne, ce fut l'allocution de M. Louis Guisan, Conseiller d'Etat. Le Chef du Département militaire établit le parallèle entre un cross à l'aveuglette et le cross de la vie, comme nous l'avons vu plus haut. Il sut toucher chacun, prolonger le bénéfice de cette journée et atteindre l'humain. La distribution des prix tant attendue suivit, à laquelle procéda le Chef vaudois de l'I.P., M. Gonthier, assisté de ses précieux aides, MM. Chappuis et Mauron.

Et tout ce monde, tonifié par cette journée au soleil et dans les bois, rembarqua dans le train spécial qui les réintégrait, ragaillards, dans le cross à l'aveuglette de chaque jour.

Seule importe la façon de s'y comporter... H.H.

JURA BERNOIS

Sisu

Evidemment cela ne vous dit rien !
Ce n'est pourtant ni du grec, ni du latin !

C'est une expression particulière propre à la Finlande et à l'admirable peuple qui l'habite. Elle signifie à peu près ceci : « Ce que je veux, je le peux ».

C'est l'expression même de la ténacité incroyable de ce petit peuple qui tint victorieusement tête à l'envahisseur de sa patrie bien-aimée !

C'est l'expression de cette volonté de tenir jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités et de se surpasser dans le combat !

Que ce soit sous l'uniforme ou dans l'ardeur des compétitions sportives, le Finlandais a prouvé que « Sisu » n'est pas pour lui une formule vide de sens. Il la vit intensément, passionnément ; il en fait le centre de sa vie, sa ligne de conduite, son code de morale ! Je songeais à « Sisu » dimanche le 11 avril en serrant la main du moniteur I.P. Gérard Charmillod de Vicques.

Gérard Charmillod a participé au cours cantonal de répétition pour moniteur I.P. du Jura bernois, organisé à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin !

Vous me direz qu'il n'y a là rien d'extraordinaire et que cela ne justifie pas une mention spéciale dans « Jeunesse Forte, Peuple Libre ». Voire !

Car il faut tout de même un certain cran et une bonne dose de volonté pour participer à un cours de moniteurs avec un pied cassé encore dans le plâtre !

Alors que tant de moniteurs cherchent mille et une excuses pour se soustraire à une convocation de cours, Gérard Charmillod a renoncé, lui, à invoquer « son » excuse que personne n'aurait songé à contester !

Il a pris ses cannes et, clopin-clopant, il a accompagné ses camarades, tout simplement ; et il ne s'est pas contenté de faire un séjour payé à Macolin, il a suivi toutes les leçons prenant part, comme il le pouvait aux exercices et aux jeux que comportait le programme.

Bravo Gérard ! Tu es un vrai « SISU » !

Surtout, ne m'en veux pas de t'avoir cité en exemple ! On en a bien besoin !

Francis Pellaud

Education physique post-scolaire, Jura bernois Rapport sur l'activité 1953

Comme chaque année, à l'époque où nos cours ont repris ou reprennent leur activité, je vous fournis un bref rapport sur ce qui a été fait pendant l'année précédente. Cela doit être un encouragement pour tous ceux qui sont au travail, puisque les résultats sont bons dans l'ensemble ; que cela soit aussi un appel pour tous ceux qui n'ont pas encore commencé leur activité 1954.

Voici quels sont les chiffres : (entre parenthèses, chiffres de 1952)

Arrondissement	examens de base	examens à option	cours à option
La Neuveville	160 (185)	81 (121)	— (—)
Courtelary	37 (21)	15 (22)	— (—)
Tavannes	165 (129)	178 (77)	6 (6)
Delémont	288 (252)	190 (89)	6 (20)
Ajoie	284 (299)	170 (155)	64 (63)
Totaux :	934 (886)	634 (464)	76 (89)
ASFA Jura	353 (371)	86 (78)	— (—)
Laufon	214 (199)	216 (179)	— (—)
Total Jura :	1501 (1478)	936 (721)	76 (98)

On prétend que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux statistiques ; les chiffres n'en sont pas moins là. Voici, à mon avis, les enseignements pratiques que nous devons en tirer :

Examens de base

Dans l'ensemble, bons résultats, puisque nous réalisons le 21,6 % de la participation cantonale totale. Félicitations surtout à Delémont et Ajoie, de même qu'à Tavannes pour son progrès. Il faudra tenter de remonter le courant à La Neuveville et ramener l'arrondissement Courtelary au niveau des autres.

But : 1 groupe EP dans chaque société et dans chaque village.

Examens à option : Ces branches à option (ski, natation, marche ou course d'orientation) nous permettent d'ajouter un élément de variété, de vie, à notre activité EP. C'est ce que l'on semble comprendre peu à peu, puisque nous pouvons enregistrer une réjouissante augmentation en 53. Cependant, il reste encore bien à faire pour arriver à notre but, qui devrait être : que chaque participant aux examens de base fasse au moins un examen à option.

Voir à ce sujet le cas du district de Laufon, qui mérite d'ailleurs d'être cité en exemple sur toute la ligne puisqu'il est, et de loin, en tête du canton pour la participation en proportion de la population. Faisons donc de la marche, de la natation (seulement 19 ex. de natation en 1953 !) et de ces courses d'orientation qui plaisent tant aux jeunes. Ne craignons pas de secouer un peu la poussière de nos halles... ou de bouleverser une fois notre immuable programme. Les jeunes aiment un peu de changement !

C'est pourquoi je rappelle encore, en terminant : — à l'intention des jeunes gens : les cours cantonaux de haute montagne, en été, et de ski, en hiver.

— à l'intention des moniteurs : les cours fédéraux de l'E.F.G.S., à Macolin, en particulier ceux qui ont été fixés, sur notre demande, pendant les vacances horlogères. Belle occasion de se perfectionner en travaillant dans un bel esprit et dans un cadre magnifique.

Nous ne travaillons pas pour les statistiques ; les chiffres ci-dessus nous permettent pourtant de faire le point et de reprendre notre tâche avec un nouvel élan. Je remercie tous ceux qui ont contribué, par leur sympathie ou leur travail, au beau résultat que nous avons atteint et je leur demande de continuer à donner une partie de leur temps et de leurs forces en faveur de ce bel idéal : fortifier la santé de notre jeunesse, aider à son développement physique et moral, tout en faisant œuvre de propagande en faveur de nos sociétés de gymnastique et de sport.

A. Paroz

NEUCHATEL

Le 10me cross neuchâtelois a évité la pluie de justesse

Le traditionnel cross neuchâtelois à l'aveuglette s'est couru le dimanche 2 mai. Comme les années précédentes, nous y avons rencontré les toujours dévoués Marcel Roulet, commandant d'arrondissement, Emery, son second, et toute une série d'amis parmi lesquels se trouvaient naturellement Bertrand Grandjean et Jean Dubois.

Le soleil semblait vouloir bouder la petite troupe, qui avait rendez-vous à la gare de Neuchâtel à 7 h. 30. Mais, dès que nous embarquâmes dans les cars, le sieur Phœbus se montra timidement. Peut-être voulait-il nous remercier. En effet, nous prîmes la direction de l'est. Par Saint-Blaise, nous gagnâmes rapidement l'extrémité du canton. A 9 h., nous étions sur place. Nous nous trouvions réunis dans une clairière sise à un kilomètre à l'ouest de Lignières. Ce petit village devait se faire très accueillant par la suite.

Le pasteur Dumont, de Valangin, présida le culte, tandis que les concurrents catholiques assistaient à une messe à l'église de Saint-Blaise.

A 10 h. exactement, Marcel Roulet, les mains sur les hanches, donna le premier départ. Les concurrents, par équipe de quatre, s'élancèrent tête baissée dans le terrain. Après avoir suivi de petits fanions de couleurs, les équipiers recevaient leur carte et leur boussole.

La lutte fut chaude entre les « cracs » habituels. M. Perrenoud était naturellement dans la course avec ses traditionnelles « Flèches » de Coffrane. Mais hélas, plusieurs défaillances s'acharnèrent sur le « Père-la-flèche » et, une fois n'est pas coutume, il dut se contenter de la deuxième place en catégorie B et de la troisième en catégorie A. Par contre, le « Corbet » de Saint-Blaise se tailla une part de lion en prenant le meilleur dans les catégories B et C. L'U.C.J.G. de Neuchâtel recueillit deux challenges, dont un définitivement, par ses jeunes « Gallois ».

Après la course, la pluie

La clôture des postes était fixée à 13 heures. Toutes les équipes rentrèrent en ordre et surtout sans accident.

Au cours du pique-nique, nous eûmes l'occasion de recueillir les impressions de M. Pierre Ramseyer, directeur des écoles secondaires de Neuchâtel :

C'est la première fois, nous a-t-il déclaré, que j'assiste à une manifestation de ce genre. Une promenade en forêt est plus que salutaire en cette saison. La

jeunesse m'a particulièrement surpris par son enthousiasme et aussi par sa virtuosité dans le maniement de la carte et de la boussole. Pour l'an prochain, je tenterai de recueillir des inscriptions au collège !

Quoi de plus convaincant que ce témoignage venant d'un pédagogue averti ?

Et la pluie se mit à tomber. On nous annonça même un coup de tabac assez sérieux. Mais la partie sportive était terminée.

Une critique s'impose

Il serait difficile pour nous de vouloir critiquer la parfaite organisation de Marcel Roulet et de ses collaborateurs. Tout ceci fut parfait. Nous nous bornerons à signaler quelques constatations prises sur le vif.

Tout d'abord nous vîmes une équipe de Lausanne patauger littéralement dans le calcul d'un azimut. Pour trouver un 52%, ces jeunes gars se livrèrent à des mathématiques compliquées au moyen de règles de trois. Finalement, nos lascars partirent dans une direction opposée. Ils allèrent même jusqu'à prétendre que les Neuchâtelois parlaient une autre langue qu'eux... Ceci se passe de commentaires.

D'autres encore, refusant l'emploi de la boussole, échouèrent lamentablement dans une clairière sans issue logique. Perte de temps et abandon, naturellement.

Mais tout ceci ne constitue que quelques exemples isolés. La majorité des concurrents jouèrent le jeu parfaitement. Le nombre des arrivées, et leur temps, en témoignent favorablement.

Ce cross, le dixième de ce genre à Neuchâtel, fut un succès.

René Jelmi.

Signalons encore que M. Emmanuel Zurcher, instituteur à Neuchâtel, tourna un film sur cette manifestation intéressante.

Résultats

Catégorie A : 1. ex. Equipe genevoise, Genève, 1 h. 02' 42" ; Union cadette I, Neuchâtel, 1 h. 02' 42" ; 3. « La Flèche », Coffrane, 1 h. 03' 53" ; 4. « Balm », Eclaireurs suisses, Soleure, 1 h. 05' 33" ; 5. « Les Cousins », Cortaillod, 1 h. 06' 19" ; 6. Union cadette II, Neuchâtel, 1 h. 07' 52" ; 7. « Spray », Berne, 1 h. 12' 29" ; 8. « Schauenburg », Eclaireurs suisses, Soleure, 1 h. 14' 04" ; 9. Scalpe d'Or, Eclaireurs, Neuchâtel, 1 h. 15' 22" ; 10. « Les Baleines », J. P., Romainmôtier, 1 h. 16' 06" ; 11. Sport-Club suisse I, S.F.G. Neuchâtel ; 12. « Les Migs », Neuchâtel ; 13. Ski-Club III, La Chaux-de-Fonds ; 14. « Les Traclets », ateliers C.F.F., Yverdon ; 15. « Endstation », S.F.G. Anet ; 16. « Le Soleil », S.F.G. Cornaux ; 17. « Francs », Union cadette, Peseux ; 18. « Castors » II, Eclaireurs suisses, Renens ; 19. « Saint Nicolas de Flue », Eclaireurs Saint-Paul, Le Locle, 20. « Young Devils », groupe libre, Chêzard ; 21. Sport-Club suisse II, S.F.G. Neuchâtel ; 24. « Les Petits Mollets », S.F.G. Buttes ; 25. Ecole mécanique, Couvet ; 26. « Pegase », gymnase La Chaux-de-Fonds ; 29. « Les Diavolos », Colombier ; 32. « Bons Copains », La Chaux-de-Fonds.

L'équipe genevoise et l'Union cadette I Neuchâtel obtiennent pour une année le challenge offert par l'A.C.N.G. L'Union cadette I Neuchâtel obtient pour une année le challenge Emery, celui-ci étant offert à la 1re équipe neuchâteloise de la catégorie A.

Catégorie B : 1. « Le Corbet », IV CA Arentia, Saint-Blaise, 1 h. 09' 49" ; 2. « La Flèche », Coffrane, 1 h. 10' 45" ; 3. « Orkan », Eclaireurs suisses, Soleure, 1 h. 15' 49" ; 4. « Quo Vadis », Neuchâtel, 1 h. 16' 09" ; 5. « Les Casse-pieds », S.F.G. Ancienne, Neuchâtel, 1 h. 21' 45" ; 6. « Murtenleu », I.P. Morat, 1 h. 26' 25" ; 7. « Le Corbet » II CA Arentia, Saint-Blaise, 1 h. 30' 50" ; 8. Ski-club Neuchâtel, 1 h. 31' 40" ; 9. « Bons Copains »,

La Chaux-de-Fonds, 1 h. 38' 26"; 10. « Castors » I, Eclaireurs suisses, Renens, 1 h. 42' 26"; 11. « Les Godasses », Union chrétienne, Lausanne, 1 h. 37' 04"; 12. « Pfuehrwehr » Bière, 1 h. 45' 04".

L'équipe « Le Corbet » IV CA Arentia Saint-Blaise obtient pour une année le challenge offert par l'A.C.N.F.

Catégorie C : 1. « Le Corbet » I CA Arentia, Saint-Blaise, 1 h. 19' 57"; 2. Ski-Club I, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 23' 22"; 3. G.G.B. Skigruppe Berne, 1 h. 24' 41"; 4. « Les Tatouillards », S.F.G. Rochefort, 1 h. 29' 41"; 5. Turnverein Anet, 1 h. 30' 40"; 6. « Les Tarzans », S.F.G. Couvet, 1 h. 33' 32"; 7. « Les Flemmards », S.F.G. Aarau, 1 h. 46' 40"; 8. S.F.G. Le Locle, 1 h. 58' 10"; 9. « Les Pirates », Union chrétienne Lausanne, 2 h. 16' 52"; 10. « La Flèche » IV, Coffrane, 2 h. 35' 40".

L'équipe « Le Corbet » I, CA Arentia Saint-Blaise, gagne pour une année le challenge offert par la maison Kramer, Neuchâtel.

Catégorie D : 1. « Gallois » I, Union cadette Neuchâtel, 41' 18"; 2. « Bons Gars » II, Peseux, 47' 12"; 3. « Bons Gars » III, Peseux, 52' 59"; 4. Monsun, Eclaireurs suisses, Soleure, 57' 18"; 5. « La Flèche », E.P. Coffrane, 1 h. 12' 02"; 6. « Les Tortillards », S.F.G. Couvet, 1 h. 13' 53"; 7. « Gallois » II, Union cadette Neuchâtel, 1 h. 21' 31"; 8. « Bons Copains », La Chaux-de-Fonds, 1 h. 22' 08"; 9. « La Chenille », institution Borel, Dombresson, 1 h. 29' 38"; 10. « Les Marinniers », Amis Gyms, Neuchâtel, 1 h. 30' 48"; 11. « Bons Gars » I, Peseux, 1 h. 36' 55"; 12. « Le Corbet » III, CA Argentia, Saint-Blaise, 1 h. 48' 53"; 13. « Bons Gars » IV, Peseux, 1 h. 53' 58".

Le challenge offert par la maison Huguenin frères, Le Locle, est gagné définitivement par l'équipe « Gallois » I, Union cadette Neuchâtel.

Brèves nouvelles

De Fribourg nous apprenons avec beaucoup de plaisir que le chef du Bureau cantonal de l'instruction préparatoire, le major Hans Kaltenrieder a repris ses fonctions qu'il avait dû abandonner, il y a plusieurs mois déjà, pour cause de maladie. Souhaitons-lui un complet rétablissement de sa santé car il en a besoin pour remplir ses multiples fonctions et en particulier celle d'expert de gymnastique en chef au recrutement que le département militaire fédéral lui a confiée récemment.

De Fribourg encore, nous est parvenue la nouvelle de la démission de notre ami Louis Barbey, instituteur à Vuadens, de ses fonctions de chef de l'information I.P. pour le canton de Fribourg. Ce sont aussi des raisons de santé et de surcroît de travail qui ont obligé cet excellent camarade à abandonner des fonctions auxquelles il a voué, pendant de nombreuses années, le meilleur de lui-même. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour l'excellent travail qu'il a accompli en faveur de l'instruction préparatoire en Terre fribourgeoise.

C'est M. Paul Waeber de Fribourg qui le remplacera dorénavant à la tête du Service d'information I.P. du canton de Fribourg. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe romande du S.R.I.

De Genève, nous avons appris avec consternation la brutale maladie qui a atteint Mme John Chevalier, épouse de notre si actif président du Service romand d'information, alors qu'ils se trouvaient en vacances de Pâques dans la région de Nice. Mme Chevalier dut être transportée d'urgence de Nice à Genève en avion où une équipe de spécialistes s'occupèrent de son cas. Il semble que le danger de paralysie qui la menaçait soit maintenant écarté. Espérons que tout rentrera bientôt dans l'ordre et que cette chaude alerte ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Du Valais nous avons appris que le chef de l'Office I.P. notre ami Gabriel Constantin se prépare à gravir un nouvel échelon dans la hiérarchie militaire puisqu'il effectue actuellement son école centrale II avec la perspective d'un large galon doré à brève échéance. Nos vives félicitations.

De Neuchâtel on nous communique que la bagarre autour des chevrons bat toujours son plein; ce qui n'empêchera pas nos braves amis neuchâtelois de recevoir avec la cordialité qui leur est propre, les délégués du Service romand d'information qui y tiendront leur séance de printemps les 14 et 15 mai prochains. Souhaitons-leur de fructueuses délibérations et de joyeux instants de camaraderie romande.

De Lausanne

De leur côté, les inspecteurs fédéraux I.P. se réuniront en conférence annuelle les 19 et 20 mai prochains à Lausanne pour y discuter les problèmes ayant trait à leur activité.

Ils parleront de vous, chers moniteurs I.P., de votre travail, de votre zèle, de votre enthousiasme à parfaire l'œuvre entreprise. Ils relèveront les lacunes constatées au cours de leurs « inspections » qui n'ont, la plupart du temps, que le caractère de visites amicales permettant à l'inspecteur de conseiller et de guider le moniteur dans sa tâche, pas toujours aisée.

Ces messieurs ne passeront pas tout leur temps autour du tapis vert. A cette saison, la nature est belle, et une promenade à travers le vignoble s'impose. Faisons confiance à nos amis vaudois ! Ils sauront rendre le séjour de MM. les inspecteurs fédéraux le plus agréable possible ! Nous le leur souhaitons de tout cœur.

Fr. Pellaud

Pédagogie sportive

Education physique et sports scolaires aux U.S.A.

Quelle part laisse-t-on à l'éducation physique et aux sports scolaires aux U.S.A.? Les quelques lignes ci-après répondront sommairement à cette question. Elles sont extraites d'un récent rapport pédagogique.

Le programme des études obligatoires pour tous les élèves s'étend sur cinq jours de la « semaine scolaire ».

Quotidiennement on leur enseigne une leçon d'éducation physique et de sports, dont l'accent est porté sur la seconde partie. Après une rapide « mise en train » de 5-10 minutes, les élèves sont initiés, familiarisés, pendant le reste de la leçon (durée totale 50-55 minutes) à l'un des jeux d'équipe suivants : basket, volley, base-ball, football.

L'enseignement obligatoire des activités physiques est du domaine d'un professeur spécialisé, dont la formation générale cadre sensiblement à celle d'un professeur de branches intellectuelles.

Mais en outre, le professeur d'éducation physique a suivi, à son intention, des cours de psychologie, de biologie, de pédiatrie et de pédagogie.

Il remplit simultanément le rôle de professeur d'hygiène, effectue le contrôle médico-sportif, dispense au besoin une thérapeutique de circonstance, enseigne la gymnastique corrective et la gymnastique orthopédique.

Nous lisons encore : « Il convient de retenir l'esprit qui règne entre les professeurs, à l'égard notamment des professeurs d'éducation physique et la considération dont ceux-ci jouissent de la part de leurs collègues. Il ne s'établit pas une hiérarchie dans l'ordre d'importance entre les professeurs, les disciplines intellectuelles et le professeur d'éducation physique. Il est vrai qu'ils sont tous d'un niveau intellectuel égal et possèdent des diplômes équivalents ».

Claude. Paris, mars 54